

Recherche**Ikhebbachn de Gzennaya : Étude ethnographique et généalogique****Ikhebbachn of Gzennaya : Ethnographic and genealogic study**

اختباشن اجزنایة : دراسة إثنولوجية وجينيالوجية

Abdelkarim KHABBACH

Professeur de Philosophie lycée Bnou El-Yasmin

Docteur en mythologie - Université Sidi Mohammed Ben Abdellah Fès
Académie régionale d'éducation et de formation Fès – Meknès

Résumé :

Dans cet article, nous abordons la problématique de la présence de l'ethnonyme Xebbac (Khebbach) dans des régions très spécifiques et lointaines du Maroc, dans la tribu Aït Khebbach de la région sud-est marocaine, et dans plusieurs endroits du Rif marocain, dont la tribu Aït Sâid (Province de Driouech), deux zones de la tribu Igzennayn (Gzennaya, Province de Taza) à Tizi-Wesliet dans la zone Malalen particulier, et peut-être aussi à l'extérieur du Maroc (Algérie). Nous essayons de déterminer l'histoire du nom de famille Khabbach d'un point de vue ethnographique et généalogique, en considérant différents détenteurs de ce nom ethnique dans le temps et l'espace. Partant d'une étude approfondie de la généalogie de la famille, appartenant à une zone spécifique dite "Malal", nous avons relevé des traces d'une continuité généalogique reliant notre famille Ikhebbachn aux porteurs de l'ethnonyme "Khebbach" là où ils se trouvent au Maroc ou à l'étranger.

Mots clés :

Ethnonyme Khebbach, Tribu Aït Khebbach, Ikhebbachn, Rif, Igzennayn.

Abstract :

In this article, we approach the topic of the presence of the ethnonym Khebbach in very specific and faraway regions of Morocco, in the Aït Khebbach tribe-the south-eastern region of Morocco, in several places of the Moroccan Rif, including the Aït Sâid tribe (Province of Driouech), two areas of the Igzennayn tribe (Gzennaya, Province of Taza) in Tizi Ousli and Malal areas in particular, and perhaps also outside the Morocco, in Algeria. We are trying to determine the history of the "Khabbach" surname from an ethnographic and genealogical point of view, by

considering various holders of this ethnic name it in time and space. Based on a thorough study of the family's genealogy, from a specific area known as "Malal", we identified traces of a genealogical continuity linking our "Ixebbcn" (Ikhebbachn) family to the holders of the ethnonym "Khebbach" in Morocco or abroad.

Keywords :

"Khebbach" Ethnonym, "Aït Khebbach" Tribe, Ikhebbachn, Rif, Igzennayn.

الملخص :

في هذه المقالة نتناول إشكالية وجود الإثنونيم خباش (Khebbach) في مناطق مختلفة ومتباعدة من المغرب؛ في قبيلة أيت خباش في الجنوب الشرقي المغربي، وفي عدة مواضع من الريف المغربي في قبيلة أيت سعيد وفي منطقتين من قبيلة اجزنابن (اجزناية) تizi وسلي ومنطقة ملال بالتحديد، وربما خارج المغرب في الجارة الجزائر أيضا. ونحاول تحديد تاريخ الاسم العائلي خباش (Khebbach) من وجهة نظر إثنوغرافية وجيانيولوجية؛ من خلال تتبع وجود هذا الاسم العرقي لدى مختلف الحاملين له في الزمان والمكان. منطلقين في ذلك من دراسة مكثفة لشجرة أنساب عائلة إخباش التي تنتهي إلى منطقة ملال. محاولين تتبع استمرار خيوط العلاقات الجينيولوجية المحتملة التي يمكن أن تربط عائلتنا إخباش (Ikhebbachn) بالحاملين لهذا الإثنونيم "خباش" أينما وجدوا في المغرب أو خارجه.

الكلمات المفتاحية :

الإسم العرقي خباش، قبيلة أيت خباش، إخباش، الريف، إجزنابن.

Liste des sigles et abréviations

Sigles et abréviations	Signification
Com. o.	Communication orale
d.	décédé
Kh.	KHBBACH
N	Nord
SE	Sud-Est
tél.	Téléphone
trad.	Traduit

Introduction

Au début nous envisagions, à travers ce travail, établir notre arbre généalogique très restreint. Restreint parce que nous croyions que *KHABBACH*, en tant que nom familial, n'est porté que par une famille plus au moins nombreuse appartenant à notre pays natal Malal. Au cours de la recherche, nous avouons qu'à chaque fois que nous réussissons à dénombrer des personnes de nos proches, cet arbre généalogique se développe, ce qui ouvre cet essai sur d'autres horizons. Ainsi,

nous apercevons que ce nom familial n'est plus seulement exclusif à une famille étendue originaire de la zone Malal, mais, nous réalisons qu'il appartient à d'autres habitants de Gzennaya, à d'autres rifains aussi et à d'autres marocains si loin de Gzennaya et du Rif ; à une tribu du sud-est du Maroc, *Aït Khebbach* ; "une tribu amazighe partisane de l'alliance quinquennale des *Aït Äetta*. *Aït Khebbach* occupe aujourd'hui un territoire quasi désertique regroupant la partie sud des plateaux entre *Ziz* et *Deraa*, et le plateau *Guemguem* et la frontière E. de *Hmada de Deraa*, de *Hmada de Daoura* et *Lgerb*-ouest de *Hmada de Guir* ... quelques-uns d'eux sont installés dans le Moyen Atlas à *Guigu* et *AïtWarrayn* et au *Ddir* à *Sefrou*. Nous retrouvons quelques-uns d'eux même à *Assa* au S. de *Deraa*" (FERMAND, 1951). On le trouve aussi en Algérie. Il paraît que *Khebbach* est un ethnyme qui traverse le temps et l'espace, vu la durée que nécessite cet épargillement sur un si vaste échelon géographique ; allant du S-E du Maroc jusqu'au Rif en passant par le Moyen Atlas, puis jusqu'à l'Algérie. S'agit-il donc d'une famille plus étendue que nous n'imaginions ? Y a-t-il vraiment des liens minimaux entre les *Ikhebbachn* partout là où ils sont ? S'agit-il d'une simple coïncidence de nom ? Ou les deux à la fois ?

1. Méthodologie du travail

Cette étude se veut une étude ethnographique d'une part, dans le sens où l'ethnographie veut dire une "*étude descriptive des divers groupes humains (ethnies), de leurs caractères anthropologiques, sociaux, etc.*", et généalogique, d'autre part, en tant que "*recherche de l'origine et de la filiation*" (PETIT ROBERT). Parmi les principes ethnographiques : le chercheur doit figurer comme partie prenante (MAUSS, 1926). Pour un chercheur qui fait partie du groupe étudié, comme dans notre cas, ce principe est bien comblé. Même si l'ethnographie signifiait "*étude des peuples primitifs*", elle se voit ici, plutôt, comme une étude des plus proches, ethnographiquement et généalogiquement (RACHIK, 2012). En nous armant de techniques d'observations toutes confuses, que MAUSS détaille ainsi "*la morphologie et la cartographie, la photographie, la phonographie, la philologie et la sociologie*" (MAUSS, 1926). Pour mener à bien cette étude, nous avons suivi un cheminement en partant d'une généalogie plus restreinte à la famille des Ixebbacn de Malal vers une ethnographie plus générale, relative aux porteurs de l'ethnyme *Khebbach* là où ils se trouvent, au Maroc ou à l'étranger. Nous optons pour une généalogie ascendante, en remontant le temps, à la recherche de nos ancêtres, en suivant l'ascendance agnatique, la ligne patronymique, de fils en père (BEAUCARNOT, 2003).

Pour cette raison, nous avons fait plusieurs interviews avec des individus plus au moins affiliés à cette généalogie, sinon bien informées de l'histoire de la famille. Nous en avons récoltés des informations de tous genres : déclarations orales,

documents manuscrits de tous genres (contrats : de terre, de mariage ...). En confrontant ces informations et la documentation recueillis, nous avons sélectionné celles qui font l'unanimité tout en corrigeant les informations erronées, en privilégiant le contenu des documents écrits, Le cas échéant, c'est-à-dire à défaut de manuscrit, la priorité est celle des gens qui ont vécu les évènements en cause, à ceux connus par la sérénité et surtout à ceux qui donnent des arguments convaincants.

2. L'ethnographie de Malal

2.1. Toponymie

À Gzennaya (Igzennayn), tribu amazighe du Rif marocain, se localisant géographiquement au SO du Rif, les Ikhebbachn se trouvent dans deux zones séparées, n'entretenant à présent aucune relation familiale : Malal, à laquelle nous appartenons nous-mêmes, située dans la commune rurale Gzennaya S et Aäerqoub, située dans la commune rurale Sidi Āli Boureqba, relevant toutes les deux du cercle administratif d'Aknoul (Province de Taza, Région de Fès-Meknès). "Act Malal, faisaient partie de la division de Act Lmant (à côté d'Act Bouāmer) des Igzennayn. Act Lmant se subdivise en deux grands clans : Act Louta et Imezdourar. Malal fait partie exactement des Imezdourar" (HART, trad. EL OUALI, 2004). Malal selon cette précision est un sous-clan.

La localité Malal regroupe plusieurs douars : *Ifellasn, Tiwririn, Lehsen U Mousa, Taghda Āli, Tighembouyin, Timskan, Lfeddan, Rkiba, Saghor, Nqiya et Tilmamin*. Ce dernier se situe au centre de tous ces douars. À ces douars IZAGA rajoute "*Tighezratin, Tacherbant et Taroua n Āli [Arma, [ou Alma]²⁴]*" (HART, trad. EL OUALI, 2004). Topographiquement, la zone Malal forme un bassin versant, qui alimente le barrage Asfallou, dans la Province de Taounate.

²⁴ Le nom de leur cheikh, pendant les années 1940, est *Mohamed BOUTOUIYIS*.

Photo 1 : Vue panoramique de Malal de l'Est, photo prise de Taghilast.



Source : Cliche de Khabbach A., mai 2020.

L'origine de la nomenclature des douars :

- Malal, nom amazigh de la racine "*mlel*" (HADDADOU, 2007), signifie littéralement "*être blanc*", peut-être parce que les habitants aborigènes sont de la race blanche, ou bien parce que le sol de la zone est blanchâtre. Nous pouvons aussi supposer qu'il s'agit du prénom du premier homme qui a habité cet endroit. Cette dernière hypothèse trouve son fondement dans la conscience collective des malalis qui méprisent tout être humain d'autre couleurs notamment les noirs "*ibarchanen* issu de leurs avis sur les esclaves : "*isemghan*".
- *Chouyen* : sous douar d'*Ifellasn*, situé au sommet de la montagne, comme son nom l'indique *ichch* : "*corne en amazigh*". Pluriel ; *ichchaoun* ou *achchaoun*, transformé avec le temps *Chouyen*. C'est le plus haut sommet de Malal avec 1934 m d'altitude.
- *Ifellasn* : de *afella*, *afella as* celui de dessus, l'amont (HADDADOU, Mohand Akli, 2007), pluriel *ifella asn* ceux d'amont, ce douar situé près du sommet *Chouyen*.
- *TiouririnTiwiririn* : pluriel de *Tawirt* colline, vu les nombreuses collines qui abritent ce douar.

- *Lehsen U Mousa*²⁵ : ce douar porte le nom de son fondateur *Lehsen* fils de *Mousa*²⁶ (Moïse) d'origine juive, selon nos informateurs.
- *Taghda Āli* : *Taghda* mot amazigh désignant "un grand champ, en général irrigué dans l'ouelja, elle peut être perchée, sur une terrasse quaternaire" (NABIL, 1985). Il est attribué à *Āli* son premier occupant *Āli*.
- *Tighembouyin* : pluriel de *taghembouyt* dans le parler local ou *taghemboucht* "*Aghembou* signifie museau, donc *Taghembouct* *Taghembouyt* est son diminutif" (NABIL, 1985). "*Une bouchée*" (chez les *Igzennayn*) est un autre sens d'*aghembou*. Nos informateurs précisent que c'était une terre jmaâ ou jmouâ, commune à toutes les familles de Malal, voire à toute la tribu des *Igzennayn*, notamment d'Ajdir (*Iharchriyen* : les non-soumis) et de Boured (*Tasliouin*), faisant partie du cercle d'Aknoul²⁷.
- *Nqiya* : comme son nom l'indique, est d'une nomenclature d'origine arabe littéralement "*la propre*". Douar occupé totalement par les *Ikhebbachn* au sens restreint²⁸.
- *Saghor* : de l'amazighe *asaghor* signifiant "*faible*" (EL BAAMRANI, JIDHADI, 1992). Il se compose de 2 sous douars : Celui d'amont. Nos informateurs nous apprennent qu'il y a de fortes relations familiales liant les habitants de *Saghor* à ceux de *TiouririnTiwririn*.
- *Rkiba* : de l'arabe dialectal ou même de Tamazight "*rgueb*" littéralement "*regarder par-dessus*". Douar dominant d'en haut *Saghor* et *Nqiya*. Ses habitants s'exprimant en arabe dialectal, entretiennent des relations fortes à la fois avec leurs cousins de *Saghor* et avec *Bni Fteh*, leurs voisins de la tribu des *Brans*.
- *Timskan* : toponyme signifiant "*lieux habités*", habitants originaires de Malal, de *TiouririnTiwririn* précisément, et de la tribu voisine *Imarnisn*, Cercle de Taynast, Province de Taza.

²⁵ U = vocable amazigh singulier, désignant fils de, pluriel *aït Aït = ayt* (veut dire plutôt *ahl*). Son féminin est *ult*, pluriel *ist* (une) plutôt *sicht/sucht*. (Hmam, 2004 Ar.), on utilise aussi "n".

²⁶ Certains informateurs avancent qu'il est d'origine juive, mais n'est-il pas dû aux préjugés colonialistes !

²⁷ Parmi ces douars certains ont la propriété d'arbres fruitiers (les oliviers notamment), d'autres en ont celle des terres en plus des arbres fruitiers. Ainsi les *tiouririnTiwririnis* et *taghda-ālis* ont la propriété d'oliviers seulement, pourtant les *tiglmannis* (*Ikhebbachn*, au sens restreint, et *Ibuqullatn*) ont la possession des terres et des oliviers.

²⁸ En fait, cette famille s'est divisée en 2 sous familles: une demeure à *Tilmamin*, localité originaire de tous les nôtres, avant que l'autre ne soit établie dans cette nouvelle terre conquise auparavant par les *Ikhebbachn*. Au sens restreint, pour les nuancer des *Ikhebbachn* au sens large, ou les *Ibou-āiyadn*.

- *Lfeddan* : ou *Lfeddan Lakbir* avoisinant la tribu des *Imarnisn*. Nomenclature arabe signifiant grand domaine ou grand champ, l'équivalent de la notion de *taghda* en tamazight.
- *Arma* ou *Alma*²⁹ : prairie en tamazight, vu les gazons naturels, qui couvraient la terre, dont on peut encore apercevoir les vestiges aujourd'hui.
- *Tighezratin* : féminin pluriel de *tighzart* (diminutif) et d' "ighzar" signifiant vallon. Ces deux derniers douars sont peuplés par *Taroua n Āli* (les descendants d'Āli).
- *Tacharbant* : du nom d'une plante. Les habitants de ce douar ont une étroite relation familiale avec ceux de *Lehsen U Mousa*.
- *Tilmamin* : inscription officielle, d'origine amazighe : "Tiglmamin, pluriel de *Taglmamt*, littéralement petit lac, transformé avec le temps en *Tiylmamin* ensuite le "y" est laissé tombé pour donner *Tilmamin*, dans le parler local "Tirmamin". Ce que confirme la topographie de l'endroit et les informations collectées : On raconte que jadis *Tiglmamin* étaient des marécages, exposés aux inondations hivernales, peuplés d'hygrophytes comme *tabouda* (massette), *azraf* (jonc), *afsas* (saule) ... d'oiseaux aquatiques comme des oies, donc d'"*Irmatn*" incultes. Douar s'étendant sur une grande superficie, par rapport aux autres douars, et occupant un lieu stratégique au milieu de la zone Malal. *Tiglmamin* reste le plus important de tous ces douars, vu ces terres à accès un peu moins difficile. Il est le berceau de tous les *Ibou-āiyadn*. Il paraît que *Tilmamin* et *Taghda Āli* s'appelait "Aqouir" (forme circulaire), selon le militaire et sociologue espagnol IZAGA (HART, trad. EL OUALI, 2004).

Cette brève clarification toponymique nous permet d'établir des comparaisons inter-dialectales amazighes : ces toponymes ont préservé des mots désuets ou disparus du parler local de Tarifit : *afella*, *asaghor*, *taghembouct* et *taghda* ... Remarquons comment la toponymie préserve la langue d'origine amazighe.

2.2. Découverte de la place *Nqiya*

Dris BOU-KOURDAN, sa mère *Fadma n Āmar n Qara* (d. 1999), raconte que le premier à découvrir la place *Nqiya* est son grand-père maternel : *Āmar n Qara*, mari de *Lalla*. Il est arrivé dans la famille des *Ikhebbachn*, suite à une question de vengeance³⁰.

²⁹ Le « r » de « *arma* » est à l'origine un « l » ; d'ailleurs c'est la tendance de la variété rifaine de la langue amazighe : « *ur* » au lieu de « *ul* » ...

³⁰ On lui demande d'exécuter une personne des siens, à *Ifellasn*, en contrepartie de son mariage à *Fadma n Heddouch Ameqran Ikhebbachn* (comme nous allons le voir infra).

Selon son neveu *Dris BOU-KOURDAN* (1952), *Āmar n Qara* avait la patience de l'apiculture et grand poursuiveur d'abeilles, il les poursuit jusqu'à *Nqiya*. Là il découvre une belle cascade "Acharrour", endroit encore identifiable jusqu'à nos jours. La prochaine fois, il décida d'emmener avec lui *Mohend n Khebbach* (père de *Mohend n Āicha*) un homme courageux, qui possédait une arme à feu "Klata Āechria" (fusil à dix cartouches). Ils ont décidé tous les deux de construire chacun sa cabane près de ladite cascade. Et c'est ainsi que tous les *Ikhebbachn* décidèrent un jour de quitter leur antique maison au *Dchar* de *Tilmamin*, pour s'installer définitivement dans cette nouvelle colonie.

2.3. Ibouāiyadn de Malal

Mohend n Mouloud BOUYEMĀARDEN, né en 1931 (Com. 10 mars 2020), affirme que les *Ibouāiyadn*³¹ sont des intrus dans la zone Malal. Pourtant les originaux sont les habitants de *Tiwririn*, *Ifellasn*, *Saghor* et *Taghda n Āli*. L'ancêtre commun de ces derniers, appelé *Āebdelmoumn*, habitait à *Imāejjeq* à *Saghor*. *Āebdelmoumn*³² a une relation de filiation avec *Ijebrounen*, les gens de *Jbarna*. Il avait 2 femmes, chacune avait 2 fils. Ceux d'une sont évacués vers *Tacharbant*, *Arma* et *Saghor n Nnej*, et ceux de l'autre sont sorties vers *Tawirt n Āebdella*, ancêtres des douars *Ifellasn* et *Tiwririn*.

Si-Mohend n Bouzelfen détenait approuvant, la Jarida de leur descendance chérifienne, que lui avait confisqué le caïd *Moulay Mohend*³³.

Les *Ibouāiyadn* occupent la majorité de cette zone, fraction de Malal, à-côté d'autres éléments d'origine locale *Ifellasn*, *Tiwririn*, *Lehsen U Mousa* et *Lfeddan*. Les *Ikhebbachn*, au sens restreint, occupent totalement *Nqiya* et partiellement *Tilmamin* et *Tighembouyin*.

Il est à noter également que *KOUIRS*, *BOUTHOUYACHT*, *BOUQUOULLA*, *AMARCIOU* et *KHEBBACH* sont des surnoms de personnes. *Bouquoulla* est lui-même *Mesāoud u Mousa u Bouāiyad*. Il en résulte que *Khebbach* est le surnom de l'arrière-grand-père des *Ikhebbachn* au sens restreint.

Les *Ibouāiyadn* se divisent en 4 grandes familles, qui cohabitaient jadis dans un *Dchar* à *Tilmamin*. Ils portent, actuellement, comme noms de familles :

- ✓ *Ikhebbachn de Khebbach*,
- ✓ *Ibouquollatn de Bouquoulla*,
- ✓ *Ikouirsen de Kouirs*,

³¹ Les *Ikhebbachn* au sens large.

³² Il avait de grands troupeaux de chèvres, et subissait des pillages fréquents par des agresseurs. Un Chérif lui conseilla de se munir d'une arme à feu, il a pu, ainsi, tuer quelques pillieurs.

³³ Précédant *Medbouh*, caïd d'*Igzennayn* à la pénétration de la France dans la région.

✓ *Ibouthouyachten de Bouthouyacht.*

Photo 2 : 2 /10 maisons sont encore habitées au dchar berceau de tous les *ibouāiyadn*.



Source : Cliche de Khabbach A., avril 2020.

D'autres branches dérivées de ces grands troncs familiaux ont adopté d'autres noms de Familles. Nous pouvons citer *HEJJAJ*, *NNAG*, *TTABAĀ*, *KRIMOU*, *MESBEH* qui sont tous des *Ikhebbachn* au sens restreint, à l'origine. En plus de *BOURASI*, *AKHEZZAN*, *ZEDGHAOUI* ... qui sont aussi des *Ibouāiyadn*, bien entendu.

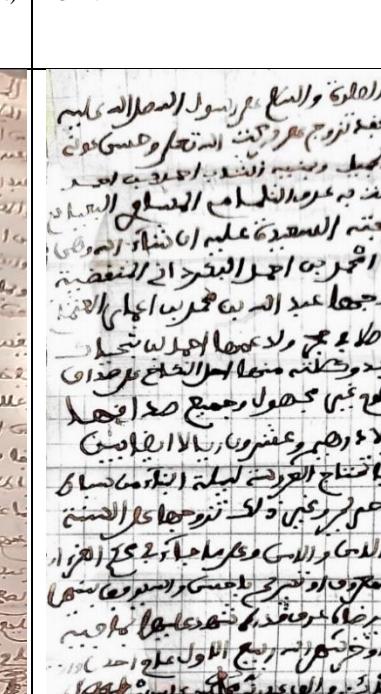
Parmi les *Ikhebbachn*, au sens restreint, le premier qui choisit de s'installer définitivement à *Tighembouyin* est *Mhend n Āebdeslam n Mhend n Mouhemadi n Khebbach*, succédé par son fils *Hmed n Marzouqa* vers les années quarante.

Ikhebbachn occupent essentiellement 2 douars de nos jours : *Tilmamin* et *Nqiya*, alors qu'*Ibouquoullatn* occupent partiellement *Tighembouyin*, en plus de deux familles résidant à *Tilmamin*. *Ibouthouyachtn* et *Ikouirsen* occupent une partie de *Tilmamin* à côté de leurs cousins *Ikhebbachn*, proprement dits.

Actuellement, la localité de Malal est abandonnée par la majorité de ses habitants, qui se sont immigrés soit en Europe, en France principalement, soit dans d'autres régions du Maroc, essentiellement dans les villes : Aknoul, Taza, Fès et Meknès ...

Les *Ibouāiyadn*, comme les autres habitants de la fraction Malal, vivaient de la culture de céréales : blé, orge ... d'arbres fruitiers : oliviers, amandiers et figuiers, de l'élevage de bétail, les chèvres notamment. C'était une société plus au moins stable, sauf lors des perturbations.

Selon *Mohamed KOUIRS* (1966), son père *Hmed n Toukhkhent* (d. 1997), lui apprenait cette origine commune de tous les habitants de la localité Malal ; il s'agit bien de *Bouāiyad*. D'ailleurs, dans son contrat de mariage et papiers de terres (Document 1) *Hmed n Toukhkhent* se nommait *Lmousaoui Lbouāiyadi* ; attribué à *Mousa* et *Bouāiyad* ses encôtres. *Mohamed KOUIRS* (1968) s'identifie ainsi : *Mohamed n Hmed n Hmed (Toukhkhent) n Hmed n Hemmuc n Mousa n Bouāiyad*.

<p>Document 1 : Contrat de répartition du patrimoine entre les ayant droits de Mohend n Amarouch et leur cousin Hmed n Hmed (Toukhkhent) KOUIRS, Jounada 2^{ème} 1343.</p> 	<p>Document 2 : Contrat de mariage d’Ahmed n Ahmed (Toukhkhent) KOUIRS, Rabiā 1^{er} 1341.</p> 
---	--

Source : Archive de Mohamed KOUIRS (1968).

Dans le même sens *Ihaj Marzoq* (1945) *n Mohend Amezyan n Mohemmedi n Hemmuc n Hmed n Mohemmedi n Khebbach* déclare (février 2020) : "nous, les *Ikhebbachn de Tilmamin*, sommes originaires de la zone *Ibouāiyadn* située entre *Tiztoutin* et *Aāerwi* à *Nador*". De sa part *Habiba n Āachour d'Ifellasn* affirme également qu'oncle *Mohend NNAG* (1918- 2010) lui confia qu'*Ikhebbachn* sont

venus des Act Ouzin, au Rif marocain, comme chanteurs troubadours "*igheyyatn*", Ils ont fini par s'installer à Malal (Ceci se contredit avec une éventuelle affiliation charifite).

À *Äebd-elâaziz BOU-THOYAK* (1960), cheikh actuel de Malal, me précisa que *Bouâiyad* est parmi 3 frères migrants ; le 1^{er} s'installa à Tizi n Ousli, précisément à Douar Bou-äenqoud à Sidi Äli Bou-reqba, le 2^{ème} *Bou-äiyad* à Malal. Le 3^{ème} s'est exilé en Algérie. Par contre, le 4^{ème} est resté sur place à *Act Bouyehyi*, leur pays natal au Rif ... Cette théorie est prouvée par la présence du nom de famille *KHABBACH* à Malal, à Tizi n Ousli, au Nador et même en Algérie.

Il paraît que ces migrations sont dûes aux "*troubles politiques qu'a connu le Maroc tout entier, et le Rif bien sûr, suite à l'effondrement de l'Etat des Al Mouahhad, et l'émergence de deux états rivaux : les Mérinides et les Ouattasides vers le 16^{ème} siècle ... en plus des offensives que menaient les Portugais, et les Espagnols par la suite, sur les côtes du Rif*" (TAJDITI, 2013).

Mais, Mr *Äebd-elâaziz BOU-THOYAK* nous rapporte sa propre version de cette immigration : "les *Ikhebbachn* d'*Act Sâid*, au Rif, étaient de braves guerriers, ils possédaient 40 cavaliers, ils assujettissaient leurs concurrents d'autres tribus. Un jour on les a pris au piège : on les avait invités pour un festin. Les cavaliers, ayant confiances à leurs hôtes, acceptaient l'invitation et prenaient part au festin sans prendre garde. Ainsi leur ennemi les surprena et les extermina, sauf 4 qui réussirent à prendre la fuite.

Pour nous rassurer de ce passage des *Ikhebbachn* par *Act Sâid*, nous avons consulté *Hmed Khebbach* (1958)³⁴, qui nous a prouvé la présence des *Ikhebbachn* dans son pays natal : *Leâsara*.

Dans le même cadre, nous avons consulté (tél. le 14 avril 2020) Mr *Hemmadi KHABBACH* (1938), un des *Ikhebbachn* de Tizi Ousli, installé aujourd'hui à Salé. Il se définit selon cette affiliation généalogique : *Hemmadi n Äellal n Mhend n Lfaqir*³⁵ *Hmed KHEBBACH*. Il m'informa que ce 4^{ème} ou 5^{ème} grand-père est originaire de la tribu *Aït Khebbach* située à Zagoura, avoisinant la tribu *Aït Äetta*, à vol d'oiseau de la frontière maroco-algérienne. Mr *Hemmadi KHEBBACH* s'est renseigné auprès du "Naqib" syndic des Chérifs de Zagoura, qui lui confirma ces informations. Ce dernier détient un dahir *taoukir* prouvant la descendance chérifienne des *Ikhebbachn* d'*Aït Äetta*.

³⁴ Résident à Aknoul, douar Leâsara, commune Amejjaw, cercle de Ben Tayyeb, Province de Driouech, Région de l'Orientale.

³⁵ Lfaqir évoque ici le sens d'affilié à une confrérie religieuse ayant un *werd* (Faqir tijani, kettani ...).

Il précise que "Aït Khebbach, de l'union d'Aït Āetta, se liait à Bni Mhemmed (tribu arabe des Bni Maāqil) par le traité de Tafergant" (BOUKBBOT, 2005)³⁶.

Aussi pendant le protectorat français, ou de circonstances particulières comme pendant la famine de 1945 (Assouggas n Jjouā). Les malalis sont poussés à l'immigration vers l'Algérie (*Lanjiri*), colonie française à l'époque. On continuait à immigrer dans ce pays après l'indépendance du Maroc, vu le retard qu'a fait l'Algérie pour obtenir la sienne. Parmi ceux qui migraient vers ce pays voisin, on peut citer Āellal n Hmed n Toukhkhent KOUIRS, oncle Āli n Mouhend Amezyan KHABBACH (1936-2003), Sellam n Bouāiyad KHABBACH (1924-1992) ... Quelques-uns sont retournés de là-bas mariés d'une algérienne, Hmed n Āli BOUKOURDAN de Taghda Āli, par exemple.

Pour ce qui est de l'origine du nom, Mr *Hemmadi* (1938) rapporte du dit Naqib, que *Khebbach*, le benjamin de la famille, chaque matin, transcrivait sur les sables du désert. Son père lui a dit un jour : "cela suffit. Qu'est ce que tu transcris "tkhebbched" là ?" Depuis, on le surnomma *Khebbach*. Mr *Hemmadi* avance deux surnoms de plus de son ancien grand-père : *Lhassani* et *Lmensori*, en se basant sur des contrats d'achats de terres à Āerqoub, conclues par son ancien grand-père *Hmed Khebbach*. Sa filiation s'étendra comme suit : *Hemmadi* (1938) n Āellal n Mhend n *Lfaqir Hmed Khebbach n Hassan n Mensor*.

Les *Ikhebbachn* de Tizi Ousli ont tous quitté leur pays natal pour s'installer à Oujda, où ils ont construit des Douars, d'après l'expression de Mr *Hemmadi*. Quelques-uns sont restés à Taza, a-t-il ajouté.

Mr *Hemmadi KHABBACH* (1938) connaît bien les *Ikhebbachn* de Malal³⁷. Avant d'entrer à école centrale Llouz (les amandiers) instaurée par les français en 1937, sous le nom de l'école de la communauté musulmane à Aknoul, dont celle de Malal était satellite.

Prenant en considération ces deux versions :

- Celle postulant l'origine bou-āiyadite de la plupart des habitants de Malal. Ce qui en résulte que tous les ibou-āiyadn sont des *Ikhebbachn*, puisque *Bouāiyad*, lui-même est un *Khebbach*, intrus à Malal depuis *Act Ouzin* ou *Act Oulichk*, selon les versions.
- Celle postulant que l'origine d'Aït *Khebbach* de Zagoura des *Ikhebbachn* de Tizi Ousli.

Nous pouvons élaborer notre propre thèse : *Ikhebbachn* du Rif sont tous originaires d'Aït *Khebbach* de Zagoura. Ils ont tout d'abord choisi *Act Ouzin*

³⁶ Cela explique cette insistance de notre informateur sur la descendance chérifienne des *Ikhebbachn* d'Aït Āetta.

³⁷ Il a enseigné pendant 3 ans (1961-64) à l'école de Sebt (l'unique école dans la zone Malal alors).

(Province de Driouech) comme première escale, après un long parcours à travers le Moyen Atlas. Ensuite, ils se sont éparpillés vers Igzennayn, à Tizi Ousli et Malal, d'autres sont immigrés vers l'Algérie. D'ailleurs, *Omar KHABBACH* (1977) *n Sellam n Bouāiyad* m'a confirmé, à travers ses amis algériens en France, la présence des *Ikhebbachn* à Alger.

De cet ancêtre commun *Bou-āiyad* descend donc la grande majorité des habitants de Malal ; 4 grandes familles : *Ikhebbachn* proprement dits, *Ikouirsen*, *Ibouqoullatn* et *Ibouthouyactn*. Sauf ceux d'*Ifellasn*, *Tiwririn*, *Lehsen U Mousa* et *Saghor*, qui descendant d'autres aïeux autochtones, et de quelques éléments venus des *Act Āli U Āissa* (Commune rurale de Tizi Ousli) installés à *Lehsen U Mousa*, entretenant de fortes relations familiales avec leurs cousins installés à Bouhdoud. *Ābderrahman DMAM* (1968) nous précise que les noms de famille DMAM, HINDI, MEĀRAD et QERMANI reviennent à ses nouveaux arrivés à Malal, connus tous par leur affiliation à un certain *Mhend* (*Taroua n Mhend*) leur aïeul commun.

L'ethnologue espagnole IZAGA annonce l'origine des autochtones de Malal : "... tous, comme leurs cousins *Ijebrounen*, sont originaires de *Sidi Āouthman de Āin Zoura* relevant du domaine de la tribu des *Ibdarsen*" (HART, trad. EL OUALI, 2004).

Mohamed KOUIRS (1966) avance, comme argument des rapprochements avancés jusqu'au là, la juxtaposition des parcelles des familles citées. Il précise que ceux de *Khebbach*, au sens restreint, sont si proches de leurs cousins *Imarchiouen*. Ces derniers étaient plus nombreux et plus riches que toutes les autres branches des *Ibou-āiyadn*, notamment de leurs cousins *Ikhebbachn*. Suite à des conflits, ils ont dû quitter *Tilmamin*, en direction de *Bouhdoud* pour un certain temps. Il ajoute, qu'à leur retour, ils ont tué *Mhend Adarghal*, il s'agit d'un des *Yin n Mesāoud*, branche des *Ibou-āiyadn*, un vieillard âgé nous précisa notre père. Ceci a dégénéré en une union entre *Ikhebbachn* et *Ikouirsen* contre *Imarchiouen*.

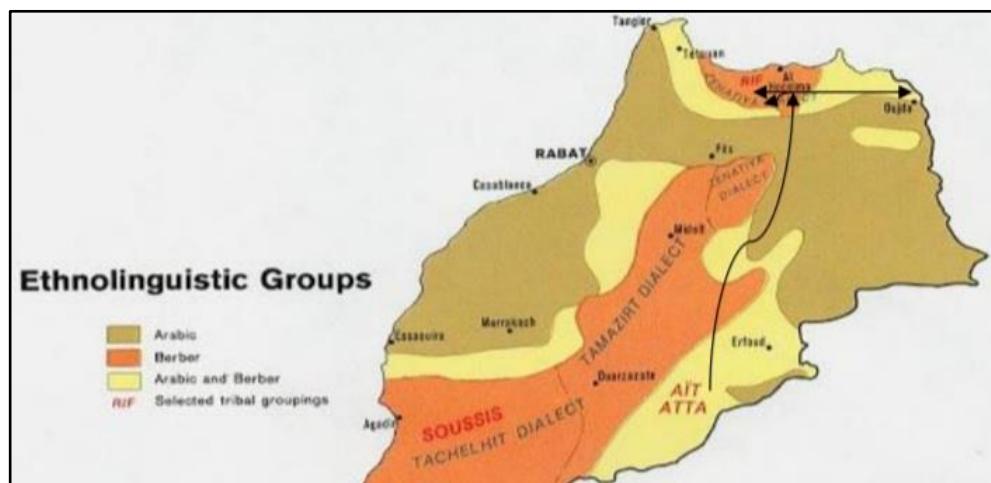
Mohamed KOUIRS (1966) affirme qu'*Ibou-qoullatn* et *Ibou-Thouyactn* ont un ancêtre commun nommé *Mousa n Bou-āiyad*. Il rajoute que *Yin n Mesāoud* sont si proches des *Ikouirsen*. De cet ancêtre commun descendant donc 5 grandes familles : 3 en ont un 2^e ancêtre connu également : *Ibouqoullatn*, *Ibouthouyachtn* et *Ikouirsen*, qui sont tous des mousaouis par attribution à leur aïeul *Mousa*. Pourtant nous ignorons toujours l'aïeul commun, après *Bouāiyad*, des *Ikhebbachn*, au sens restreint, et leurs cousins les *Imarchiouen*.

De la branche des *Ikouirsen* se dérivent 2 autres familles : *Ilebzizn* et *Yin n Mesāoud*, en plus des *Ikouirsen* qui ont préservé leur nom de famille authentique.

Cette généalogie est attestée, au moins une fois, sur la branche des *Ibouqoullatn*. Ainsi *Lmoukhtar BOUQUULLA* (1958) me confia sa propre filiation :

Lmoukhtar n Mohend n Mesāoud³⁸ n Mohend n Hmed n Mesāoud n Mohemmedi n Mesāoud n Mousa n Bou-āiyad.

Figure 2 : Les circuits des migrations d'*Ikhabbachn* d'Aït Äetta à Gzennaya au Rif.



Source: <https://www.google.com/url?sa=i&url=carte-maroc-ethnolinguistique>, modifié.

À cette ethnographie originale de Malal, constituée des *Ibou-āiyadn* et des indigènes, s'ajoutent quelques éléments, venant d'autres fractions de la tribu des *Igzennayn*, comme *Izaryouhn* et *Yin n Bou-Yerden*, qui sont des *Iharchriyn* d'Ajdir, installés à *Tighembouyin*, *Ikhewwanen*³⁹ (OUĀISSA et MELLALI) d'Ajdir également, mais installés à *Timjyart* à *Tilmamin*, des *Act Āli U Āisa* de *Tizi Ousli* (DAOUAYRI et YOUHOU), *Iāellatn* de *Tasriouin*. Ou même des éléments hors de Gzennaya comme *Iwaryighren* (LKHETTABI), ou des *Imarnisn* (LFIZAZI et BOUYERMANI) installés eux aussi à *Tilmamin*⁴⁰.

³⁸ *Mesāoud n Bouqoulla* (1898-1977) fondateur de l'armée de libération nationale à Aknoul en collaboration avec *Mesāoud n Ouqjouj*. Cette armée, déclenchera la guerre de libération nationale en 02 octobre 1955 sur le triangle de la mort Aknoul-Tizi Ousli- Boured. Il était à la tête des 47 volontaires, puis chef de cent combattants. Il a participé à plusieurs batailles contre l'armée française, notamment à la bataille de Bin Lesfouf le 28 janvier 1956. Suite à quoi la France a perdu 300 soldats et plusieurs armes. C'était la plus importante des batailles menées par les igzennayis contre l'occupant français. Parmi ses résultats, l'accélération de l'indépendance du Maroc.

³⁹ Nom de douar, signifiant les pirates.

⁴⁰ Oncle Äebderrahman n Bou-äiyad nous renseigna que des Juifs habitaient à Tilmamin. À Tawwourt n Tefrewt, à Oubi, il y a encore des tombeaux de cette communauté disparue. Le dernier juif de Malal appelé *Jalout* vivait chez *Yin n Mesäoud* (branche des *Imousatt*) jusqu'à

2.4. Lutes intestinales et dispersion

Meurtre de Si-Hmed n Tehrouch et Mohend

Hmed n Toukhkhent (d. 1997) nous a raconté l'histoire de l'exode collectif des *Ikhebbachn*, suite à un conflit avec d'autres douars de Malal. Ce conflit se déclencha après le meurtre de *Si-Hmed n Tehrouch*, homme savant et fqihib de *Tiwririn*. Ce dernier avait été exécuté par des individus de *Tilmamin* : il s'agit de *Hmed n Hemmouch n Bouthouyacht* et de *Mohend n Khebbach*⁴¹ père de *Mohend n Āicha*. Ils l'ont tué à *Sidi Mousa* à *Tighezratin*. *Hmed n Toukhkhent* raconte que les *Tiwririnis* envisageaient la vengeance contre les *tilmaminis*. Ils ont contacté 2 autres douars : *Lehsen U Mousa* et *Saghor*, pour organiser une offensive commune contre le douar *Tilmamin*. Sachant qu'*Ifellasn*, eux aussi, faisaient partie de la coalition, puisque les *tilmaminis* leur avaient déjà tués 3 personnes dans une embuscade à *Adir* ; il s'agit de *Mohemmadi n Āmar d'Ifellasn* et de 2 autres de *Lehsen U Mousa*.

Lors de l'offensive des alliés sur *Tilmamin*, les *Ikhebbachn*, proprement dits, et leurs cousins (*Ikouirsen*, *Ibou-thouyachten* et *Ibou-quullatn*) se trouvent encerclés au *Dcar*, dans la maison de *Āellal n Ābderrahman n Kouirs* (branche généalogique éteinte des *Ikouirsen*) et la maison de *Forrej* (un des *Ikhebbachn* de la branche des *Ihejjajn*), où ils avaient trouvé refuge. Les *Ikhebbachn* ont pu fusillé deux personnes parmi les alliés : *Mohend n Qara*⁴², atteint par *Mohend n Āmarouch*, et *Bouhraga* de *Lehsen U Mousa*.

Suite à cette perte, les alliés se sont retirés. *Lalla* trouva alors l'opportunité pour creuser une issue à travers le mur de la maison de *Āmar Zzehch*⁴³ menant directement dans la maison de *Kouirs*. Elle envoya son mari *Āmar n Qara* pour éclairer le chemin vers *Ourtou*. Elle a réussi, ainsi, à évacuer tous ses frères et leurs familles.

Arrivés à *Tighembouyin*, *Ikhebbachn* ont trouvé *Āellouch*, un des *Ibou-quullatn*, encerclé par les alliés. Ils ont décidé, alors, de poursuivre la marche à destination des *Imarnisn*, où ils demeurent quelques années. *Mohend n Āmarouch*, craignant la menace que représentait pour lui *Mohemmadi n Ilebzizn* (de la branche des *Ikouirsen*), alors allié aux assaillants, décida de poursuivre sa fuite vers la tribu des *Brans*. Les *tilmaminis* sont, ainsi, divisés en 2 groupes, un établi à *Imarnisn*, l'autre à *Brans*. Ils y sont restés dépayrés quelques années, avant de pouvoir

sa mort. Les juifs avaient la spécialité de confectionner des produits artisanaux comme les bâts de mulets, les ustensiles d'agriculture ...

⁴¹ A ne pas confondre *Khebbach* ici avec l'ancien aïeul des *Ikhebbachn*, au sens restreint).

⁴² Frère de *Āmar n Qara* déjà marié à *Lalla* fille de *Heddouch Ameqran*.

⁴³ Branche généalogique n'ayant que des filles (*Fadma n Mhemmed n Āmar n Hmed* la mère de *Āellal n Hmed n Toukhkhent*, *Fadma n Mhend*, femme de *Lhaj Āmar* et *Hedhoum*, mère de *Mohend Amezyan n Ttenfous*).

retourner à Tilmamin. C'était le 3^{ème} et dernier exode des tilmaminis, rajoute *Mohamed KOUIRS* (1966).

Oncle Mhammed KHABBACH nous signala que malgré le malentendu entre les 2 clans des *Ikhebbachn*, proprement dits, suite au meurtre de *Sellam* et *Mohend n Heddouch Ameqran* (comme nous allons le voir infra), ceux de *Nqiya* venaient en aide à leurs cousins de Tilmamin, suite aux multiples agressions qu'ils subissaient de leurs voisins *Ilebzizn* (branche des *Ikouirsen*) ; ces derniers profitaient de la faiblesse des nôtres, après la disparition des 2 hommes puissants. Les *Ixebbachn* de *Nqiya* menèrent une compagne disciplinaire, en envahissant les maisons de ces derniers.

Meurtres de Fqih et de Sellam et Mohend

Dris BOUKOURDAN (1952) (com. du 31 janvier 2020), nous raconta qu'*Ikhebbacn* avaient tous déménagé de *Tilmamin* vers *Nqiya*. Mais suite à l'incident du **meurtre des 2 frères *Sellam* et *Mohend***, fils de *Heddouch Ameqran*, la famille se divisa en 2 groupes : un établi à *Nqiya* et l'autre de retour à *Tilmamin* (descendants de *Mhend* et les survivants de ceux de *Heddouch Ameqran*). Il va de soi que les acteurs du meurtre font partie des descendants de *Hmed*.

Pourquoi se meurtre fratricide ? Quels en sont les causes ?

Après leur installation à *Nqiya*, des disputes éclatèrent entre eux, rapporte *Dris BOU-KOURDAN* d'après sa mère, *Sellam n Heddouch Ameqran* était un homme sévère et violent. Il n'hésitait pas à utiliser la force pour régler ces contentieux. Il frappait les femmes de ses cousins. Les *Ikhebbachn* en ont marre. Oncle *Ãebderrahman* précisa que les gens de *Rkiba* portaient plainte à *Sellam* contre les siens, il leur répondait : "Wakhkha, kha ad asn mmergh", littéralement "D'accord, je vais leur montrer".

Un jour de marché, un vendredi, en place de *Râouch* à *Tilmamin*. Il y avait un regroupement de notables de la tribu en réunion "Ayraou". Le grand *Amghar* de la tribu *Si-Mohend*, homme savant de culture religieuse *Fqih* et *Ãaadl*, avait un mal entendu avec *Sellam*. Alors ce dernier le frappa avec son arme à feu "Sasbou". À la suite, tous les présents armés au souk armés se mettaient en garde et s'apprêtaient à tirer, si ce n'était pas la sagesse de certains notables de la tribu, il aurait été arrivé une catastrophe.

Oncle *Ãebderrahman* précise que *Mohend Ameqran* a porté plainte contre *Sellam* et *Muhend* auprès du caïd *Si-Mohend*. Assis sur la colline dominant le souk de *Râouch*, ce dernier s'adressa à *Sellam*, qui était connu par sa rigueur⁴⁴: "Ma tougid ad tsedhid a *Sellam* ? Chehal d ach gha saâfegh ?" Littéralement : "Sellam, ne veux-tu pas avoir honte ? Combien te pardonnerai-je ? ". *Sellam* n'a pas aimé ce discours

⁴⁴ Alors que son frère *Mohend* était un homme paisible.

aigu de *Si-Mohend*. Alors, il le frappa d'un coup de *Sasbou* (son arme à feu) sur la tête jusqu'à ce qu'elle se casse. *Si-Mohend* lança la menace à *Sellam* : "Ha aqa ch tt, ggitt mani d ach d gha tt as ! ". D'après *Dris BOU-KOURDAN*, ainsi : "Ha aqac tt, yy itt mani war d ach tt nezzegh ! " littéralement : "Voilà, met-la là où tu ne l'oublieras jamais !".

Si-Mohend avait de nombreux fils, et il possédait des terres même à *Timskan*, ses descendants y sont jusqu'à nos jours.

Après quelques jours, il envoya un messager aux *Ikhebbachn* de *Nqiya* (*Mohend n Khebbach*, *Bouheddat* et *Mohemmedi n Khebbach*) les invitant à le rejoindre à *Tiwririn*. Leur précisant : "Venez après la tombée de la nuit ! J'ai besoin de vous." Au sujet de son ennemi *Sellam*, il a ajouté à ses complices : "Je sais qu'il frappe vos femmes. Êtes-vous de vrais hommes ou non ? Si vous voulez, on s'accorde."

Dris BOU-KOURDAN (1952) ajouta que, *Si-Mohend* exigea l'exécution des 2 frères *Sellam* et *Mohend* et : "Si vous tuez *Sellam*, vous devez tuer *Mohend* également. Sinon il se vengera pour son frère". À l'époque leur père *Heddouch Ameqran* était déjà mort.⁴⁵

Sellam était le premier à trouver la mort, dans un endroit dit *Tisefsafin* près de *Rkiba*, à son retour avec ses cousins. Ils y étaient en visite à un forgeron "Amzil/Moejjem" qui façonnait des équipements en fer "irizam" "haches", "tiyarsiwin" "Socs"...

Dris BOU-KOURDAN (1952) affirme que sa mère a vu, de ses propres yeux, le meurtre de son oncle *Sellam*. Les tueurs se sont dirigés ensuite vers *Mohend*, qui se prêtait pour la prière en faisant ses ablutions à proximité de la cascade "Acharrour". On lui demanda à boire, on le fusilla par derrière. *Dris* se rattrape, ce dernier, était un homme paisible et serein.

Notre oncle *Mhammed* (1957) *n Mohend Amezyan n Āebdelqader* nous confia que *Sellam* trouva la mort par une hache. Il s'est accroché à son assassin pour une dizaine de minutes, avant de rendre l'âme.

Oncle *Āebderrahman*⁴⁶ (1938) précise que *Sellam* et *Mohend* avaient une taille énorme et étaient aussi d'une beauté admirable. Là où ils vont, à *Brans* ou à *Fès*, les gens les poursuivaient de regards admirables. Le jour de leur assassinat, notre grand-père *Mohend Amezyan* et *Āmar* son frère, alors 2 petits gamins, fuyaient *Nqiya* à travers *Jbel Arhoun* à destination de *Dchar* à *Tilmamin*. Pourtant, *Bou-āiyad*, le père de l'oncle *Āebderrahman*, n'était plus sur les lieux.

⁴⁵ Selon *Mohamed KOUIRS* (1966), *Sellam* et *Heddouch* travaillaient peu. Ils consacraient leur temps aux réunions (*Ayraoun*) d'un douar à l'autre. Ils se déplaçaient munis de leur "Sasbou". Par la tradition le port d'une arme est signe de puberté.

⁴⁶ *Āebderrahman n Bouāiyad n Āebdelqader n Mhend n Mohemmedi n KHEBBACH*.

Après cet incident fraticide, *Lalla* fait rapatrier ses frères et cousins, ses propres sœurs *Äechchout* et *Fettouch*, ainsi que les descendants de son oncle paternel *Mhend* et leurs femmes. Elle les rassemble dans leur maison d'origine au *Dchar* à *Tilmamin*. Là, elle passa la nuit avec les 2 cadavres ensanglants.

Selon *Ämar BOU-RASI* (1951) les dépouilles de *Sellam* et *Mohend* sont enterrées à l'intérieur de la mosquée *Qermoud*, précisément sous le *Mihrab*.

Selon notre mère, après l'exécution de *Sellam* et *Mohend*, *Mohemmadi* des *Ikhebbachn* de *Nqiya* se maria de *Mesäouda*, fille de *Si-Mohend n Bouzelfen*. On a vu que certains avanceent le conflit foncier

3. Généalogie des Ibouäiyadn

Les Ibouäiyadn (Tableau 1 en annexe) se subdivisent en :

3.1. Imarchiouen

Imarchiouen (*Imalkiouen*) sont des cousins des *Ikhebbachn*, proprement dits. Au passé lointain, les *Imarchiouen* étaient plus nombreux et plus riches que toutes les autres branches des *Ibou-äiyadn*, notamment de leurs cousins les plus proches *Ikhebbachn*. Suite à des conflits, ils ont dû quitter *Tilmamin* en direction de *Bouhdoud* pour un certain temps. À leur retour, ils ont tué *Mhend Adarghar*, il s'agit d'un des *Yin n Mesäoud*. Ceci a dégénéré en une coalition entre *Ikhebbachn* et *Ikouirsen* contre *Imarchiouen*. Ils ont été obligés à évacuer les lieux une 2^e fois. Mais, ils ne tardent pas à y retourner, et cette fois, c'est notre arrière grand-père *Äebdelqader n Mhend n Mohemmadi n Khebbach* qui a été leur victime. Ils l'ont tué au lieu dit *Tisghrecht*, précise notre père.

Les descendants des *Imarchiouen* prennent *MEŞBEH* comme nom de famille du nom de l'endroit où ils habitent. Parmi les leurs, nous citons *Sellam MEŞBEH n Äebdellah n Lhams* (surnom). Il est connu communément par *Lhaj Sellam*⁴⁷. Pour respecter la méthodologie nous exposons cette affiliation généalogique linéaire :

Dans sa déclaration *Omar MEŞBEH* (1958)⁴⁸, rapporte de son défunt père ces renseignements concernant la généalogie des *Imarchiouen*, du nom de leur ancêtre *Malk*. Il rapporte également que les leurs ont une relation avec *Sidi Hmed Bou-roumiya* dans les environs de *Tarmast*. Cette relation est survenue, peut-être, après leur émigration de leur pays natal *Tilmamin* vers *Bouhdoud*.

⁴⁷ Il a été membre de l'armée de libération nationale installée à Ighzar n Bouskkour à Tizi Ousli (1952), Après l'indépendance, il intégra la police nationale.

⁴⁸ Enseignant retraité, fils de *Lhaj Sellam*.

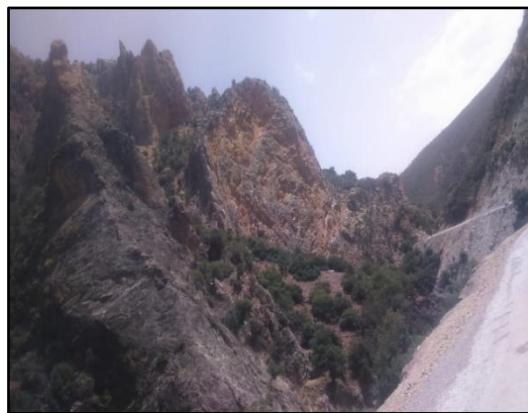
3.2. Imousatn

Mousa n Bou-āiyad est l'aïeul commun des *Imousatn*, qui se divisent en 3 grandes familles : les *Ibou-qoullatn*, les *Ibou-Thouyachten* et les *Ikouirsen*.

Ibou-qoullatn

Ils sont tous installés aujourd’hui à *Tighembouyin*, sauf la famille de *Mohend n Mesāoud BOU-QOULLA*, qui habite à *Tilmamin*. *Lmukhtar BOU-QOULLA* (1958) me confia sa propre filiation : *Lmoukhtar* (1958) *n Mohend n Mesāoud n Mohend n Hmed n Mesāoud n Mohemmedi n Mesāoud n Mousa n Bou-āiyad*.

Donc le surnom *Bou-qoulla* est pris tout d’abord par *Mohemmedi*, le père de notre militant *Mesāoud* (1912-1977).

Photo 3 : Site de la bataille Bin Lesfouf, sur l’oued Ametgher	Photo 4 : Pont sur l’oued Ametghar, construit par les français en 1935
	

Source : Cliché de KHABBACH A., mai 2020.

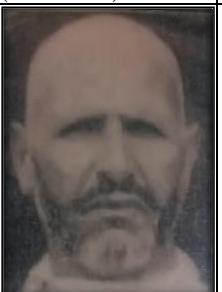
Ibou-thouyachten

Sur la branche des *Ibou-thouyachten*, qui sont, bien entendu, des *Imousatn* eux aussi, *Āebdelmajid BOU-THOUYAK* (1965) nous confia sa propre filiation : *Āebdelemajid n Lhasan n Hmed n Hemmouch*⁴⁹ *n Āebdellah n Āli U Āmar*. Si on y ajoute *Mousa* et *Bou-āiyad*, les deux aïeux communs aux *Imousatn*, nous aurons cette filiation plus étendue : *Āebdelemajid n Lhasan n Hmed n Hemmouc n Āebdellah n Āli U Āmar n Mousa n Bouāiyad*. Dont nous distinguons son grand-père *Hmed*, qui était cheikh de Malal pendant le protectorat français (d. 1965) (Planche photos), alors que notre grand-père *Mohend Amezyan KHABBACH* y était moqaddam.

⁴⁹- Il était le premier à être surnommé *Bou-Thouyacht*, car il s’habillait d’une “*tahaycht*”.

Ikouirsen

Tous les *Ikouirsen* finissent à un grand-père nommé *Hemmouch*. Certaines s'y distinguent par la notoriété de leur surnom comme *Ilebzizn* et *Yin n Mesāoud*, d'autres héritent le même surnom de *Kouirs*. (Arbre généalogique agnatique). C'est un arbre généalogique agnatique simplifié et linéaire ; nous montons verticalement à partir de personnes connues vers leurs ancêtres⁵⁰. Il paraît que *Hemmouch* est le premier à être surnommé *Kouirs*.

Photo 5 : Sellam MEŞBEH (1926-2012).	Photo 6 : Mesāoud BOUQOULLA (1912-1977).	Photo 7 : Hmed BOU-THOUYAK (d.1963).	Photo 8 : Hmed n Toukhkhent KOUIRS (1882-1997).
			
Source : Archive de M. MEŞBEH.	Source : Archive A. BOUQOULLA.	Source : Archive A. BOUTHOUYAK.	Source : Archive de M. KOUIRS.

Dans cette branche des *Ikouirsen*, on distingue *Hmed n Hmed* (surnommé *Toukhkhent*) *n Hemmouch* (d. 1997 à l'âge de 115 ans)⁵¹. *Mohamed KOUIRS* raconte que son père a été renvoyé par son oncle paternel (*Mohend n Āmarouch*) pour rejoindre l'armée de *Āebdelmalk Awaryighr* (chef de la résistance au Rif subventionné par l'allemand Herman, vers 1915, avant la venue de *Āebdelkrim LKHETTABI*) (HART, trad. EL OUALI, 2004). Mais il a été refusé à cause de son âge encore mineur. Il a tenté son 2^e engagement militaire après la venue de *Mohamed n Āebdelkrim LKHETTABI*. Cette fois il a été accepté. Il participa à la bataille d'*Anoual*, à côté de *Mhend n Bou-Thouyacht*, son beau-frère lui conseilla de se réfugier dans une grotte, en remarquant un chef de mhella se précipitant, lui aussi, vers la grotte (il s'agit d'*Āmar n Hmidou*, caïd des *Imarnisn* (HART, trad. EL OUALI, 2004)) ; *Mhend n Bou-Thouyacht* se moqua de lui : "Tu t'accours avec les gamins ?!". Il recula, et trouva la mort, atteint par une bombe espagnole. Quant à *Hmed n Toukhkhent*, il a été atteint par l'arme chimique, dans le bombardement d'un

⁵⁰ Quelques renseignements sur les relations entre les *Ikouirsen* ; les descendants de *Mohend n Boutehhar*, sont immigrés à Fès.

⁵¹ Il portait son arme, comme signe de majorité, lors de la rentrée de la France au Maroc en 1912.

souk hebdomadaire au Rif par les espagnols. Suite à quoi il avait des problèmes de vue.

Yin n Mesāoud

Selon mes informateurs, *Yin n Mesāoud* est la branche des *Imousatn* la plus proche des *Ikouirsen*. Ils sont affiliés à leur ancêtre commun *Mesāoud*. On peut en déduire que ce dernier est le frère de *Hemmouch* l'aïeul des *Ikouirsen*.

On peut exposer un arbre généalogique linaire de *Yin n Mesāoud* (Arbre généalogique agnatique).

3.3. Ikhebbachn proprement dits

Les *Ikhebbachn*, proprement dits, de Malal sont les descendants de *Bou-āiyad*, bien entendu, mais ils se distinguent par leur nom familial, ils sont tous attribués à *Khebbach*, une personne dont nous ignorons encore le vrai nom, qui hérita ce fameux surnom, attribué aux descendants.

Généalogie

Selon notre père *Mohamed KHABBACH* (1950) dans sa déclaration de janvier 2020 : notre père s'appelle *Mohend Amezyan n Āebdelqader n Mhend n Mohemmedi*.

Selon lui, comme nous le savions nous-même par d'autres déclarations⁵², notre grand père *Mohend Amezyan* (d. 1986) avait des frères : *Bou-āiyad* l'ainé (d. 1946) et *Āmar* (1911-1977) le benjamin, tous fils de leur mère *Mmout n Āekca*.

Selon notre père, notre arrière-grand-père *Āebdelqader* se maria avec *Mmut* fille de *Mohemmedi n Bouyemāarden* et de *Āekcha n Oufqir Hmed* (de *Tiwririn*). En fait *Mmout* (connue par *Mmout n Āekcha*) était la veuve de son oncle paternel *Heddouch*. Il en résulte que notre arrière-grand-père *Mhend* avait un frère qui s'appelait *Heddouch*. D'après d'autres déclarations, *Hmed* était un autre frère de notre arrière-grand-père. Ce dernier était le premier à déménager de *Tilmamin* à *Nqiya* (à 6-7 km).

⁵² Pour la reconstitution de notre arbre généalogique, nous avons consulté plusieurs personnes, dont notre père *Mohmed KHABBACH* (1950), notre mère *Radia LFIZAZI* (1958). Ainsi que d'autres plus au moins proches, telles que *Dris BOUKOURDAN* (1952), *Āebderrahman n Bouāiyad* (1938), *Mohamed KOUIRS* (1968), *Āmar n Hemmouch n Mohemmedi KHABBACH* (moqaddam de *Nqiya*), *Āmar BOURASI* (1951), *Āmar n Sellam n Bouāiyad KHABBACH* (1977) ...

Photo 9 : Mohend Amezyan n Āebdelqader KHABBACH (d. 1986).	Photo 10 : Amar KHABBACH (1911-1977).	Photo 11 : Mohend Amezyan n Mohemmadi KHABBACH (1915-1996).	Photo 12 : Mesāoud HEJJAJ (d 1977).
Source : Archive de notre père.	Source : Archive de Khalid KHABBACH.	Source : Archive de Marzouq KHABBACH.	Source : Archive de Āebdelāli HEJJAJ.

À noter que les ruines de la maison de *Hmed* ainsi qu'une fontaine à *Tilmamin*, nommés *taddart* et *tala n Khebbach*, rappellent son passage, apparemment surnommé lui aussi *Khebbach*. À noter également qu'il était l'aîné de son père *Mohemmadi*, puisque c'est lui qui sort de la maison paternelle au *Dcar*, la maison initiale des *Ikhebbachn*⁵³. Et c'est suite à un conflit sur la terre qu'il choisi de quitter *Dchar* de *Tilmamin*.

Selon la déclaration de *Mohend n Mouloud* (1931-01/3/2020), *Mohemmadi n Khebbach* avait une fille appelée *Fadma* surnommée *Tqoubeāt* mariée à *Mhend n Āekcha* fils de *Mohemmadi n Bouyemāarden* de *Tiwririn* (Arbre généalogique).

Au sujet de *Tqoubeāt*, oncle Āebderrahman ajoute un détail ; elle est plus proche de *Bouhout n Mhend n Mohemmadi n Khebbach*. Un détail qui fait penser !?

Cette *Fadma*, dite *Tqoubeāt*, donna son nom à toute une famille *Iqoubāen*, de leur vrai nom *Ibou-yemāarden*. Mariée tout d'abord à *Mohend n Āekcha*, elle a enfanté *Hemmuc*, *Mohemmadi*, *Āmar*, *Rqiya*, *Fadma* et *Zehra*. Ensuite, mariée à son frère *Mhend n Āekcha*, avec qui elle a enfanté : *Mouloud*⁵⁴ et *Hmed*⁵⁵ (arbre

⁵³ Selon la coutume de nos ancêtres, le fils ainé qui se mari le 1^e est appelé à fondre son propre logement.

⁵⁴ Père de notre informateur, *Mohend n Mouloud BOUYEMĀARDEN* (1931), était militaire dans l'armée Lgum.

⁵⁵ Deux personnes nous intéressent dans cet arbre généalogique des *Ibou-yemāarden*. D'abord, *Mmout n Āekcha*⁵⁵ et sa sœur *Fadma n Āekcha* ; d'après *Mohend n Mouloud n Mhend n Mohemmadi n Bouyemāarden* cette dernière est la grand-mère maternelle de l'oncle Āebderrahman *n Bouāiyad* ; femme de son grand-père maternel Āebdeslam *n Mhend n*

généalogique des *Ibou-yemāarden*).

Notre mère nous confia cette partie de l'arbre généalogique de son grand-père maternel *Si-Mohend n Bouzelfen* (surnommé *Bougnouch*)⁵⁶.

Partage des Terres

D'après une déclaration de notre oncle *Āebderrahman* (1938) *n Bouāiyad n Āebdelqader n Mhend n Mohemadi n Khebbach*, nos terres cultivables sont partagées 1/2 pour *Yin n Mesāoud* (*Lhoujjaj* ou *Ihejjajn*), et 1/2 pour *Yin n Āebdelqader* (*Ikhebbachn de Telmamin*) et *Ikhebbachn de Nqiya* (descendants de *Hmed*). On en déduit la présence d'un 2^e fils du surnommé *Khebbach*, fondateur de la famille *Ikhebbachn* à Malal, en plus de *Mohemadi* (Doc. 3).

Selon l'oncle *Āebderrahman n Bouāiyad* le 1/4 des parcelles réservées aux *Ikhebbachn de Tilmamin* est dévisé par les 5 fils de *Mhend*⁵⁷. Oncle *Āebderrahman* poursuit qu'il s'agit de *Āebdelqader*, *Bouhout*⁵⁸, *Āebdeslam*, *Mohend Ameqran* et *Boutehhar*⁵⁹.

À partir de ces informations nous pouvons déterminer que *Qennouch* est le nom du 2^e fils de *Khebbach*. Son unique fils s'appelle *Hemmouch*. *Mohammed KOUIRS* (1966) me confirma la présence de ces deux personnes. En fait, *Hemmouch n Qennouch* figure, comme témoin, sur l'acte de partage des terres entre son père *Hmed n Tukhkhent* et son oncle paternel *Āmarouch*.

Mohemadi n Khebbach. Elle est donc la mère de *Fettouch n Āebdeslam n Mhend n Mohemadi n Khebbach*.

⁵⁶ *Mohamed KOUIRS* (1966) m'explique l'histoire de ce surnom ; une groupe de 10 personnes a été dirigé vers les Brans, dans une opération de piratage, des envahis ont tué tout le monde, à un endroit appelé *Bab Esseham*, sauf *Si-Mohend* qui survit, malgré ses profondes blessures. Un certain Barnousi appelé *Bougnouch* le soigna chez lui jusqu'à sa guérison. Dorénavant, on appela *Si-Mohend* du nom de son sauveur *Bougnouch*. Ici, nous ouvrons une parenthèse pour aborder cette observation concernant des surnoms importés par les notres des tribus voisines *Brans* et *Imarnisn* comme le surnom de *Kouirs* qui est un nom de famille utilisé de nos jours à *Ametghar* ... Il y a même des descendants de *Si-Mohend* qui ont pris ce titre comme nom de Famille, d'autres ont préféré l'original *BOUZELFEN*.

⁵⁷ Dans cette société rurale, la coutume "āorf", tolère que les femmes soient exclues de la succession aux terres par un acte natarié appelé « "Hbass" », reconnu par la « "Chariaâ" ».

⁵⁸ Il avait une fille unique appelée *Fadma*, femme de *Hemmouch n Qennouch*, arrière-grand-père de *Mesāoud n Lhoujjaj*.

⁵⁹ Grand-père maternel de mon oncle *Āli n Mohend Amezyan*.

Document 3 : Acte de propriété mentionnant le partage à deux des propriétés de terres entre Ikhebbacn de Tilmamin et ceux de Nqiya, le 03 03/5/1944.



Source : Archive de notre père.

Mais pourquoi cette partition à 5 du 1/4 des terres réservées aux *Ikhebbachn* de *Tilmamin* ? A-t-on négligé *Heddouch* le frère de *Mhend* ?

La réponse est, bien sûr, non. Mais nous devons savoir que *Heddouch Ameqran* (le grand) avait 2 fils *Sellam* et *Mohend*.⁶⁰

Ces 3 enfants, selon *Dris BOU-KOURDAN* (1952), sont d'une seule mère, apparemment décrite avant l'arrivée de la 2^{ème} femme de *Heddouch Ameqran* ; il s'agit bien de *Mmout n Aekcha* de *TiouririnTiwririn*. Cette dernière avait enfanté *Aechchout* et *Fettouch*. Après la mort de *Heddouch Ameqran*, notre arrière-grand-père *Abdelqader n Mhend* épousa *Mmout n Aekcha*, qui était bien entendu la femme

⁶⁰ En plus de 3 filles ; la brave *Fadma (Lalla)* de sa première femme, *Aechchout* et *Fettouch* de *Mmout n Aekcha* sa 2^{ème} épouse.

de son défunt oncle paternel, comme nous le confia notre père personnellement. Avec notre arrière-grand-père *Āebdelqader n Mhend*, elle enfanta trois enfants tous masculin : *Bou-āiyad* l'ainé, meurt (?), *Mohend Amezyan* (grand-père paternel) (d. 1986) comme nous le confia notre oncle paternel *Mhammed* et *Āmar* le cadet, connu par *Lhaj Āmar*, qui, apparemment, était le premier des *Ikhebbachn* à effectuer le pèlerinage (*lhajj*) à la Mecque, (d. 1977).

Les fils de *Heddouch Ameqran* : *Sellam* et *Mohend* auraient bénéficié de leur part⁶¹. Mais l'histoire de la famille *Ikhebbachn* nous apprend que ces derniers étaient victimes d'un incident fratricide par les leurs à *Nqiya*. Il est clair que leur patrimoine revient à leur oncle paternel *Mhend* et ses successeurs. C'est dans ce sens qu'on peut comprendre la réclamation de *Heddouch Amezyan*, fils de *Sellam* de sa part, après avoir été retraité du service militaire dans les forces armées françaises vers les années 1955. En fait, *Sfiya* (notre grand-mère paternelle d. 2009) *n Āellal n Āmar* (d'*Ifellasn*) nous racontait : "un jour *Heddouch Amezyan* m'a renversé ma charge (*tahemmatch*) d'olives, me réclamant sa part de terre". *Mohend Amezyan* (Notre père) nous confia que son père ainsi que ses oncles paternels, *Bouāiyad* et *Lhaj Āmar*, ont essayé de régler l'affaire, en renonçant chacun à une parcelle de terre au profit de leur cousin *Heddouch Amezyan*. Mais il paraît que ce dernier ne se contentait pas de ce qu'il a pu avoir.

Il y a aussi un conflit sur la répartition des terres des *Ihejjajn*, le doc. 4 atteste de leur conciliation.

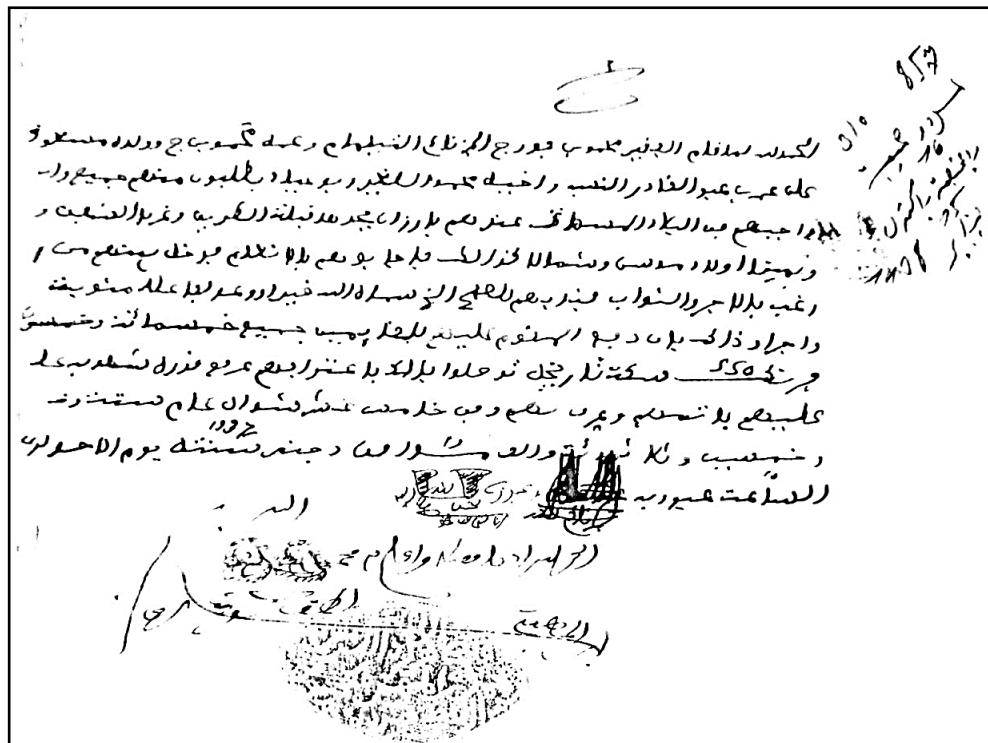
Nous pouvons ainsi développer notre arbre généalogique sur la ligne de *Mhend n Mohemadi n Khebbach* comme suit :

Mohend n Si-Mohend (grand-père maternel de notre mère). Fettouch est la mère de Cheikh *Mohend AZEHHAF* de *Ifellasn* ; Cheikh à Malal après l'indépendance.

Selon la déclaration de *Mehjouba n Mohemadi n Hemmouch n Hmed n Mohemadi n Khebbach* (du 31 janvier 2020), son grand-père paternel *Hemmouch* est le 1^e à migrer à *Nqiya* et que son père *Mohemadi* est né à *Nqiya*. Ce *Hemmouch* était marié à *Fadma n Āmar de Rhoujjaj* ou *Ihejjajn*. Nous croisons que notre informatrice a confondu *Fadma n Āmar n Qara* qui était déjà mariée à *Nqiya*, mais divorcée sans avoir d'enfants, avec *Fadma n Derrech de Rhoujjaj*. Cette femme, selon *Zehra n Mohend Amezyan* (ma tante paternelle), est la sœur des *Rhoujjaj* ou *Ihejjajn*. Mais qui sont *Ihejjajn* ?

⁶¹ Selon notre père, *Fadma n Heddouch Ameqran* surnommée *Lalla* était la femme de *Āmar n Qara* (d'*Ifellasn*). Avec lui, elle a enfanté *Mouloud* et *Fadma*. Pourtant *Āechchout* était mariée à *Āebdlla n Kouirs* à *Tilmamin*. Alors que *Fettouch*, elle, se maria à *Bouwattawn*, à *Arma* (Lmerj).

Document 4 : Reconciliation entre *Yin n ãebdelqader* et *Ihejjajn* le 13/12/1937.



Source : Archive de notre père.

Zehra n Fourrej, raconte le surnom *Rhoujjaj* ou *Ihejjajn*, *Zehra* précise que *Hemmouch*, le grand père de *Mesâoud* et *Mohend n Fourrej*⁶², avait effectué un "hajj" "pèlerinage" dans un endroit dit *Tisghrecht*, pas loin de *Dchar*, à *Tilmamin*. , Et et que son père *Qennouch* l'effectua, un peu plus loin, dans une montagne près de *Nqiya* nommée *Adrar n Qennouch*, pour une dizaine de jours, voire tout un mois. C'est pourquoi on surnomme *Hemmouch "Lhaj"*. Aujourd'hui, ce surnom est porté comme nom de famille par les descendants de *Mesâoud* et *Mohend n Fourrej*.

Selon *Mhammed HEJJAJ* (1967) (8/2/ 2020) d'après *Zehra n Fourrej n Hemmouch n Qennouch*, *Mesâoud* et *Fourrej* sont les fils de *Mhend n Lhaj*⁶³. Mais,

⁶² Leur vraie sœur est *Fadma n Derrech*, selon *Zehra n Mohend Amezyan n ãedelqader n Mhend n Mohemadi n Khebbach* (ma tante).

⁶³ Leur mère appartenant à *Yin n Bouzelfen de Tiwririn*. *Fourrej* a eu trois filles : *Jemâa*, *Zehra* et *Fadma*, avec sa femme *Mmout Tamezyant n ãamar n Mouhend n Lhaj* (*Anghor*) de *Rkiba*.

le manuscrit ci-dessous nous dévoile la vraie liaison entre *Mohend n Fourrej* et *Mesāoud n Mhend*.

Conclusion

Il paraît que dénombrer des personnes de sa famille est une tâche banale. Mais cette opération est d'une importance extrême, plus en remontant dans le temps,

Le travail sur notre arbre généalogique, très restreint à notre famille des *Ikhebbachn*, au sens restreint, de la fraction Malal de la tribu Igzennayn du Rif marocain, nous a permis d'obtenir des résultats sur plus d'un niveau.

D'abord, sur le niveau généalogique nous avons pu, pour la première fois, développer un arbre de filiation des *Ikhebbachn*, proprement dits, de Malal. Ainsi que l'établissement de liens avec les autres *Ikhebbachn* de Malal, tous descendants de leur unique aïeul Bou-āiyad. Il s'agit des : *Imarchiou*, *Ibou-quollatn*, *Ibou-Thouyacten* et des *Ikouirsn* qui ont opté pour ces autres noms familiaux que *Khebbach*.

Ensuite des liens entre les *Ikhebbachn* de Malal avec ceux de Tizi Ousli de la même tribu des *Igzennayn* et d'autres *Ikhebbachn* du Rif, appartenant à la tribu *Act Sāid* installés à *Leāsara*, plus précisément.

Puis, des liens de descendance historiques avec les *Ikhebbachn* d'*Aït Āetta*, tribu du SE du Maroc, voire des liens avec les *Ikhebbachn* installés en Algérie.

D'abord on a démontré que tous les Bouāiyadites de Malal sont à l'origine des *Ikhebbachn* arrivés de l'extérieur de la zone, de Nador plus précisément. Un seul fils de *Bouāiyad* garda le surnom de *Khebbach* : le fondateur de la famille des *Ikhebbachn*, proprement dits.

Des contentieux et des incidents ont dégénéré, sans doute, sur des divisions successives : *Aït Khebbach* de *Aït Āetta* - *Ikhebbachn* de *Act Sāid* - *Ikhebbachn* de Tizi Ousli et ceux de Malal - *Ibou-āiyadn* de Malal - *Ikhebbachn*, proprement dits, de Malal - *Ikhebbachn* de *Tilmamin* et ceux de *Nqiya*.

Bibliographie :

BEAUCARNOT J-L., (2003), La généalogie, collection que sais-je ?, éditeur Presses Universitaires de France.

BELGHAZI H., (2009), Fraction de tribu. Une prénotion érigée de concept, La culture amazighe, réflexions et pratiques anthropologiques du temps colonial à nos jours. Actes du colloque de Fès 28-29 mai 2009, éditeur IRCAM, Al Maârif Al Jadida- Rabat.

Dictionnaire Petit Robert, (1198), Maury imprimeur. Paris.

HADDADOU M. A., 2007, Dictionnaire des racines berbères communes, Hauts Commissariat à l'Amazighité 2006/2007, Alger.

JOLY F., (1951), Les Aït Khebbache de Taouz (Maroc sud-oriental), Travaux de l’Institut de Recherches sahariennes, vol. VII, Alger.

MAUSS M., (1926), Manuel d’ethnographie. Paris. Éditions sociales.

MONTGOMERY HART D., 1976, The Aith Waryagher of the Moroccan Rif : an ethnography and history, Viking fund publications in anthropology, N 55, University of Arizona Press.

RACHIK, H., (2012), Anthropologie des plus proches : retour sur le temps de mes parents, publications de l’IRCAM, Al Maârif Al Jadida- Rabat.

RICŒUR P., (2001), Histoire et vérité, Edition Seuil, Paris.

TAJDITI N., (2013), L’espace du Rif et son patrimoine entre XII^{ème} et XIV^{ème} j.c à partir de l’ouvrage d’Abdel-Hak Al Badissi : les saints du Rif (article en arabe), dans l’ouvrage ; le patrimoine dans les montagnes rifaines : état et perspectives, publication de l’IRCAM, Imp. El Maarif Al Jadida- Rabat.

الباعمراني جهادي الحسين (1992)، تحليل ونقد نص أمازيغي : "اور عوكان تلي تودايت ئامرغ عوساغور، تاسكلا ن تمازيغت"، منشورات الجمعية المغربية للبحث والتبادل الثقافي، مطبعة المعارف الجديدة الرباط.

بوكبوط محمد (2005)، ملاحن أيت خباش من 1900 إلى 1934 أعلى درجات المقاومة، ضمن كتاب المقاومة المغربية عبر التاريخ أو المغرب المقاومات، الجزء الأول، منشورات المعهد الملكي للثقافة الأمازيغية، مطبعة المعارف الجديدة. الرباط.

حمام محمد (2004)، المصطلحات الأمازيغية في تاريخ المغرب وحضارته. منشورات المعهد الملكي للثقافة الأمازيغية. مطبعة المعارف الجديدة. الرباط.

الصديقي عمر (2014)، مسعود بوقولا، ضمن موسوعة الحركة الوطنية والمقاومة وجيش التحرير بالمغرب، الجزء الثاني، المجلد العاشر، منشورات المندوبية السامية لقدماء المقاومين وأعضاء جيش التحرير، مطبعة عكاظ. الرباط.

هارت دافيد مونتجمي، ترجمة محمد الولي (2004)، القانون العرفي الريفي نصوص مختارة من أعمال إميليو بلانكو إيثاكا، منشورات المعهد الملكي للثقافة الأمازيغية، مطبعة المعارف الجديدة. الرباط.

Annexes

Tableau : 1 Synthèse de la généalogie des *Bouāiyadn* (arbre plutôt linaire)

Bouāiyad	?	Kheb bach	Mohem madi	Mhend	Āebdelqader	Buoāiyad (d 1946)	Sellam Kh. 1924- 1992	Mohamed Kh. 1968	
								Saāid Kh. 1971	
								Āmar Kh. 1977	
								Fatima Kh.	
								Hafida Kh.	
								Maryem Kh.	
							Āebderrahman Kh.	Hamid Kh. 1960	
								Mohamed Kh. 1976	
								Laāziza Kh. 1978	
								Noureddine Kh.	
								Mehjouba Kh. 1962	
								Mesāouda Kh.	
								Mennana Kh.1965	
								Naāima Kh. 1974	
							Fadma Kh.		
							Jemāa Kh.		
							Zehra Kh.		

					Mohend Amezyan (1910-1986)	Ãli Kh. 1936- 2003		
					Hmed Kh. 1942-2020			
					Mohamed Kh. 1950	Abdelmajid Kh. 1974		
						Said Kh. 1976		
						Abdelkarim Kh. 1978		
						Ouafa Kh. 1983		
					Mhamed Kh. 1957	Samir Kh. 1982		
						Jamal Kh. 1984		
						Abdelâaziz Kh. 1986		
						Naoual Kh. 1987		
						Latifa Kh.		
						Rachid Kh. 1978		
					Zehra Kh.			
					Fatima Kh.			
					Rqiya Kh.			
					Tamimount Kh.			
					Seâdia Kh. 1964			
					Ãmar(1911-1977)	Mohend Kh. 1990	Mohamed Kh.	
							Ãebbas Kh.	

						Ãebdelhabib Kh.	
						Ãebdelkader Kh.	
						SaÃid Kh. 1973	
						Mohemmedi Kh.	
						MesÃouda Kh.	
						Drisia Kh.	
						Fatima Kh.	
					Ãebdeslam Kh.	Khalid Ameqrان Kh.	
						Ãebdessimad Kh.	
						Khalid Amezyan Kh. 1986	
						IsmaÃil Kh.	
						SouÃad Kh.	
						Fadma Kh.	
						Hakima Kh.	
						Houriya Kh.	
					Hmed Kh.	Sarah Souraya Kh.	
						Fadma Kh.	
						Ãicha Kh.	
						Zehra Kh.	

				Mohend Ameqrان	Ãebdelkader	Mohend Kh.	Mohamed KRIMOU	
							Ãebdelkader Kh.	
							Jamila Kh.	
							Mouloud Kh.	
							Ãebdelâaziz Kh.	
							Fatima Kh.	
							Tamimount Kh.	
							Habiba Kh.	
							Mina Kh.	
							Hmed Kh.	
				Boutehha r	Fatima Kh.			
					Jemâa Kh.			
				Bouhout				
				Ãebdesla m	Mhend	Ãebdeslam Kh. 1939-2011	Naâima Kh.	
							Saïd Kh.	
							Hasna Kh.	
							Hasania Kh.	
							Amina Kh.	
						Hmed Kh.		
					Fettouch			
				Heddouch Ameqrان	Sellam	Heddouch Amezyan Kh. d 1955	Mohamed Kh.	

					Fadma Kh.			
				Mohend	Mohend NNAG 1918-2010	Mouhtadi NNAG 1994-2020		
						Ãezzouz NNAG 1982		
						NaÃma NNAG 1979		
						Jamila NNAG 1983		
						Nadira NNAG 1986		
						Karima NNAG 1989		
					Fadma Qechtat Kh.			
					Fadma Lalla			
					Ãechchou t			
					Fettouch			
			Hmed	Hemmou ch	Hmed	Mohend	Ãebdeslam TTABAÃ	
							Hmed TTABAÃ	
							Mohend Kh.	
							Dris Kh.	
							Mensour Kh.	
							Mhammed Kh.	
							Ãebdellah Kh.	
							Sellam Kh.	
							SmaÃil Kh.	
							Fadma Kh.	

						Āicha Kh.	
						Jemāa Kh.	
					Mohend Amezyan Kh. d 1996	Lhasan Kh.	
						Marzouq Kh. 1945	
						Āellal Kh.	
						Miloud Kh.	
						Mohamed KHABBCH	
						Āissa Kh.	
						Boujemāa Kh.	
						Mesāoud Kh.	
						Āebdelāaziz Kh.	
					Fadma Kh.		
					Mimouna Kh.		
					Fdila Kh.		
					Zehra Kh.		
					Hemmouch Kh.		
					Lmoukhtar Kh.		
					Mehjouba Kh.		
				Hsayn Ameqran	Hmed	Mohend Bouāarfa Kh.	
					Hsayan Amezyan		
					Fettouch		
					Fadma		
				Mohend	Bouheddat Kh.		

					Mohend n Āicha Kh.	Mohamed Kh.	
						Rahma Kh.	
		Fadma Tqoubeāt					
	Qennou ch	Hemmouc h	Fourrej	Mohend	Jemāa HEJJAJ		
					Zehra HEJJAJ		
					Fadma HEJJAJ		
			Mhend	Mesāoud d 1977	Mohend HEJJAJ	Āebdelghani HEJJAJ	
						Mostafa HEJJAJ	
						Monsif HEJJAJ	
						Fatima HEJJAJ	
						Ghizlan HEJJAJ	
						Tamimount HEJJAJ	
						Malika	
					Dris HEJJAJ		
					Hmed HEJJAJ	Mhemmed HEJJAJ	
						Lkhadir HEJJAJ	
						Āissa HEJJAJ	
						Habiba HEJJAJ	
						Mehjouba HEJJAJ	
						Chaima HEJJAJ	
						Fadma HEJJAJ	

					Mhend HEJJAJ	ÃebdelÃali HEJJAJ	
						Ãaziz HEJJAJ	
						Ridouan HEJJAJ	
						Yasin HEJJAJ	
						Nadia HEJJAJ	
						SaÃida HEJJAJ	
						Karima HEJJAJ	
					Mohamed HEJJAJ	Noureddine HEJJAJ	
						ÃebdelÃali HEJJAJ	
						NaÃima HEJJAJ	
						Loubna HEJJAJ	
					Fadma n Derrech		
Malk	Ãebdell ah	Lhams	Ãebdella h	Mohemmedi			
				JemÃa			
				Sellam 1926-2012	Ãebdellah Mesbeh		
					ÃOmar Mesbeh 1958		
					Ãebbas Mesbeh		
					Habiba Mesbeh		
					Fatima Mesbeh		
				Yamna			

Mo usa	Mesā oud	Mohem madi	Mesāoud	Hmed	Mohend	Mesāoud 1912-1977	Mohend BOUQUULLA	Lmouhtar BOUQUULLA 1958
								Āmar BOUQUULLA
						Hmed BOUQUULLA		
						Mohend BOUQUULLA		
						Mohend Amezyan BOUGARCHOUH		
						Āebdeslam BOUGARCHOUH		
	Hem mouc h	Āmar	Āli	Āebdella h	Hemmouch	Hmed d 1963	Lhasan	Mohamed BOUTHOUYAK
								Āebdelāziz BOUTHOUYAK 1960
								Āebdelmajid BOUTHOUYAK 1965
							Āebdeslam	
							Āmar	
							Mohend	
							Radi	
							Lhousin	

			Ãamarouch	Mohend	Mohend Ttenfos	Mohend Amezyan	Hmed KOUIRS 1968		
							Zehra KOUIRS		
							Saïd KOUIRS		
							Khdija KOUIRS		
							Fatima KOUIRS		
							Malika KOUIRS		
						Ãebdeslam			
						Bouhout			
			Hmed	Hmed Toukhkhen	Hmed 1882-1997	Ãellal KOUIRS			
						Mohamed KOUIRS 1966			
			Ãebderr ahman	Ãellal	Ãellala KOUIRS				
			Bouteh har	Mohend KOUIRS					
			Kouirs	Mohend Alebziz	Ãebdeslam	Ãebderrehman Nnouiyyer			
						Mohamed KOUIRS			
						Ãamar KOUIRS			
				Ãebdellah	Ãebdeslam	Ãamarouch KOUIRS			
						Ãebdellah KOUIRS			

Sources : Interviews et quelques actes natariés

Annexe 1 : Aperçu sur le contenu du document 1

Contrat de mariage de Hmed n Hmed (Toukhkhent) KOUIRS, Rabia 1^{er} 1341 (1922)

الحمد لله والصلوة والسلام على رسول الله صلى الله عليه وسلم وبعد فقد تزوج على بركة الله تعالى وحسن عونه وتوفيقه الجميل ويمنه الشاب أحمد بن أحمد المكنى تخونت به عرف التلاميسي المساوي البعيادي أصلا زوجته السعيدة عليه إن شاء الله وهي فضمة بنت محمد بن أحمد البكرداني المنقضية من عدة زوجها عبد الله بن محمد بن اعمار العثماني الأكزنجي أصلا في حجر ولد عمها أحمد بن بتحياك به عرف بعد وكالته منها أصل النكاح على صداق مبارك معلوم غير مجهول وجميع صداقها مائة ريالا درهم وعشرون ريالا أيضا بين الزهاج وبما تحتاج العروسة ليلة البناء من سبط وكتان وحرير وغير ذلك تزوجها على السنة والكتاب والأمن والأمان وعلى ما جاء في القرآن فامساك بمعرف أو تسرير بحسان والله يوفق بينهما بما يحبه ويرضاه عرف قدره شهد عليها بما فيه وعرفهم في أواخر شهر الله ربى الأول عام إحدى وأربعين وثلاثمائة وألف. توقيع العدلين.

Louanges à Dieu, prière et salut soient sur le prophète. Le jeune *Hmed n Hmed*, surnommé *Toukhkhent* le tilmami le mousaoui le bouaiyadi d'origine, s'est marié à son heureuse épouse *Fadma n Mhammed n Hmed* le Boukourdani, ex épouse de son défunt mari *Äebdellah n Mohammed n Amar* l'othmani l'agzennayi d'origine. Étant sous la protection de son cousin *Hmed n Bou-Thouyak*, ce dernier l'a permise au mariage contre une dote de cent vingt Riyal. Vers la fin du mois rabiaa 1^{er} 1341 (1922). Signature des deux notaires Al-Mernisi et Al-Bouyermani.

Annexe 2 : Le contenu du document 2

Contrat de répartition des terres entre les ayant droits de *Mohend n Amarouch* et leur cousin *Hmed n Hmed (toukhkhent) KOUIRS*, Jounada II 1343 (1924).

الحمد لله وقعت المقاومة بين الأخوان أولاد محمد بن عماروش التلاميسي الملاوي الأجزنجي وبين ابن عمهم أحمد بن تخونت كلهم نسبا واحدا وكل واحدة من النساء خرجمت مع زوجها من جميع ما خلفه محمد بن عمار عن أمه يمنا وعن أبيه محمد بن عماروش حاز تشقق إخوانه الهاكين منهم عبد السلام وأخيه اعماروش وأخواته يمنة وفضمة من جميع البقر والمعز والضأن وتحاسبو فيما كان يسأل له ولد عمهم أحمد بن تخونت من أخته تحموشت من جميع الصداق كان أخذها عبد السلام الهاك و أيضا تزوجها مسعود بن محمد بن أحمد وتحاسبو بعضهم ببعض على الجامع وبما تزوجوا كلها وخرجو الشن نساء محمد بن اعماروش منه عشوت بنت حوش وفضمة بنت عبد القادر التوريري وصاروا يقسمون على ثلاثة عشر قسما أما محمد بن محمد بن اعماروش يأخذ عشرة منها هو وأخواته وإخوانه الجامع مما ذكر أعلاه وأحمد بن تخونت يأخذ هو وأخته تحموشت ثلاثة قسما من المواشي والبقر وكل واحد حاز حقة وصار يتصرف في ممتلكاته ولا يبقى بينهم شيئا ولا خصم من قام بدعوة يدعى بها فدعوه باطلا وحجه داحضا ولا عمل ولا معمول على قيامه كما بحضور أعمامهم جماعة تلاميدين منهم محمد أمزيان بن عبد القادر وأيضا أخيه بعيد وعمهم بحوث عبد السلام بن محمد وأخيه محمد وبحوث بن مسعود وعبد الله بن الكويرس ومحمد ولعوش وحموش قنوش حضرني في تلك الصلح وما يبقى لهم قليل ولا كثير مما ذكرنا عرفوا قدره شهد عليهم بذلك وعرفهم علينا وأسما في أواسط شهر جمادى الثانية عام ثلاثة وأربعين وثلاثمائة وألف عبد رببه تعالى جل. توقيع العدلين المرنيسي والبیرمانی.

Louanges à Dieu le partage entre les frères ; fils de de *Mohend n Amarouch* le tilmami l'agzennayi et leur cousin *Hmed n Toukhkhent*, tous de la même affiliation. Chacune des femmes a eu ses droits, au côté de son mari, de tous l'héritage de *Mohend n Amar* de son père d'une part et de sa mère *Yamna* d'autre part. *Mohend n Mohend n Amarouch* a eu, par droit, les acquis de ses défunts frères *Æbdeslam* et *Æmarouch* et de ses sœurs *Yamina* et *Fadma* de tout le bétail : vaches, chèvres et brebis. Ils ont réglé la réclamation de *Hmed n Toukhkhent* concernant les droits de sa sœur *Tahemdoucht* liés, à sa dote de son défunt mari *Æbdeslam*, et à son mariage ensuite à *Mesâoud n Mohamed n Hmed*. Au total, après avoir régler les comptes, le huitième des femmes de *Mohend n Amarouch* ; *Æchchout n Heddouch* et *Fadma n Æbdelqader* le tiwriri, le partage se fait sur treize parts. *Mohend n Mohend n Amarouch* en prend dix parts, lui et ses sœurs et frères. Tandis que *Hmed n Toukhkhent* prend, lui et sa sœur *Tahemdoucht*, trois parts de l'ensemble du bétail. Tout un chacun, ayant eu sa part, n'a droit à aucune réclamation. Ce fut en présence de leurs cousins *Mohend Amezyan n Abdelqader* et de son frère *Bouâiyad* et leur oncle paternels *Bouhout* et de *Æbdeslam n Mhend* et son frère *Mhend*, ainsi que de *Bouhout n Mesâoud* et *Abdellah n Kouirs* et de *Mohamed Oulâouch* et de *Hemmouch n Qennouch*. Au cours du mois de Jounada 2^{ème} 1343 (1924). Signature des deux notaires *Mchachti* et *Bouyermani*.

Annexe 3 : Aperçu sur le contenu du document 3

مملکتیہ 3 ماي 1944

الحمد لله أقيمت هذه الملكية لقصد الاحتجاج شهوده الموضوعة أسماؤه على عقب تاريخه يعرفون أولاد عبد القادر بن محدث بن محمداني الجنائي التيلماسي وهم عمرو وبو عياد ومحمد الصغير وأولاد عمهم وهم سلام بن حدوش وأخيه محدث المعرفة الكافية شرعاً بها ومعها يشهدون بأنهم كان لهم وبدهم وعلى ملتهم وتصرفهم ومال من مالهم وملكه خالصاً من جملة أملاكهم جميع النصف الواحد في البلاد المسماة عندهم بالتفقة بمزار عهم يحدها على الإشارة قبلة الوادي وغربها [دوار] المرابطين ويمينا الروضة وشمالاً الوادي ترابها مختلط ومساحتها عشرة أمداد من شعير يتصرفون في ذلك تصرف المالكين في ملتهم وينسبونها لأنفسهم والناس إليهم كذلك مدة تزيد على عشرين سنة ولا يعلمونهم باعوا ذلك ولا صدقه ولا فتوه ولا فوت عليهم إلى أن وقع بينهم وبين محمداني بن خباش من الخصام والقتال وقتل محمداني بن خباش المذكور سلام بن حدوش وأخاه محدث [موحد] واستولى لهم على البلاد المذكورة على وجه الظلم والتعدى وبقي يتصرف فيها إلى الآن كل ذلك في علمهم وصحة يقينهم علموا ذلك بالمجاورة والمماطلة والاطلاع على الأحوال وبضممه قيدت شهادتهم مسؤولة منهم لسائلها وتم يوم الثلاثاء الساعة الثانية تاريخ ثامن جمادى الأولى عام ثلاثة وستين وثلاثمائة وألف موافق ثالث مאי 1944م 1 أحمد بن حموش 2 سي عبدالله بن بويرذن 3 المقدم محمد البرومي 4 بل Mizian بن محمد الفلاسي 5 علال بن محمداني التوريري 6 أحمد بن محمد الفلاسي 7 على بن عبد السلام 8 حميت بن بوعرقاب 9 محمداني بن محمد بن طاطة الصغوري 10 محمد القرش 11 المقدم بن علي 12 كعروش بن محمداني الفلاسي عرفهم جميعهم شهوداً لدلي من يوم ذلك بموجبه. توقيع العدلين. خاتم وتوقيع قاضي محكمة أكتو.

Propriété le 03 mai 1944

Louanges à Dieu cette propriété est établie en vue de contestation les témoins ci-dessus à ladite date connaissent les fils de *Ãebdelqader n Mhend n Mohemmedi* l'agzennayi le tilmami qui sont *Ãamar, Bouâiyad et Mohend Amezyan*, ainsi que leurs cousins *Sellam n Heddouch* et son frère *Mohend*. Ils les connaissent une connaissance juridiquement suffisante. Ils attestent que la moitié de la terre appelée *Nqiya* parmi leurs champs délimités du côté de l'est par l'oued, du côté de l'ouest par *Imrabten*, du sud le cimetière et du nord l'oued. Son sol est mixte, sa superficie est de dix *Amdad*. Elle est de leur possession depuis plus de vingt ans jusqu'à ce que vint le malentendu et le conflit. Suite à quoi ledit *Mohemmedi n Khebbach tua Sellam n Heddouch* et son frère *Mohend* et s'accapara de leur terre arbitrairement jusqu'à présent. Les témoins ci-dessous attestent leur interrogeable attestation, vu leur voisinage. Ainsi fut noté le mardi à 14 heures le 08 jumada 1^{ère} l'an 1363 correspondant au trois mai 1944. *1 Hmed n Hemmouch, 2 Si-Ãebdellah n Bouyerden, 3 Lemqeddem Mhammed Lbouroumi, 4 Belmezyan n Mohend Afellas, 5 Äellal n Mohemmedi le tiwriri, 6 Hmed n Mohend Afellas, 7 Äli n Äebdeslam, 8 Himmit n Bouäerqab, 9 Mohemmedi n Mohend n Tata Asaghor, 10 Mohend Lqerch, 11 Lemqeddem n Äli, 12 Keärouch n Mohemmedi Afellas*. On les avait tous reconnu lors du témoignage ce jour-ci. Signature des deux notaires. Sceau et signature du juge de la cour d'Aknoul.

Annexe 4 : Le contenu du document 4

صلح بين بين عبد القادر والحجاج 13 ديسمبر 1937
 الحمد لله لما قام الفقير [المريد] محمد بن فورج الجنائي التيلمامي وعمه محمد بن ج [الحجاج] وولده مسعود على عمر بن عبد القادر النسب وأخيه محمد الصغير [أمزيان] وبوعياد يطلبون منهم جميع واجبهم في البلاد المسماة عندهم بارزان يحدها قبلة الطريق وغربا الشفق ويمينا أولاد موسى وشمالا كذلك فأجابوهم بالإنعام فدخل بينهم من رغب بالأجر والثواب بتذبيهم للصلح الذي سماه الله خيرا ووعد لفاعله مثوبة وأجرا وذلك بأن دفع المقوم عليهم للقائمين جميع خمسة وخمسون 550 فرنك سكة تاريخه توصلوا بذلك باعترافهم عرفة قدره شهد به عليهم بأنهم وعرف لهم وفي خامس عشر شوال عام ستة وخمسين وثلاثمائة وألف موافق 13 ديسمبر سنة 1937 يوم الأحد لدى الساعة 10. توقيع العدلين. خاتم وتوقيع قاضي محكمة أكنو.

Réconciliation entre *Yin n Äebdelqader* et *Lhoujjaj* le 13 décembre 1937

Louanges à Dieu lorsque *Afqir* [adepte d'une confrérie religieuse] *Mohend n Fourrej* l'ageznnayi le tilmami et son oncle paternel *Mhend n j [lhaj]* et son fils *Mesâoud* demandèrent à *Ãamar n Äebdelqader* de filiation et son frère *Mohend* junior [*Amezyan*] et *Bouâiyad* leurs droits dans l'intégrité de la terre appelée chez eux *Irzan* délimitée à l'est par la route, à l'ouest par le crépuscule, au sud et au nord par *Yin n Mousa*. Ils leur en ont répandu d'accord. Des bienfaiteurs chercheurs de récompense divine, leur préconisaient un arrangement, comme le recommande Dieu à son acteur. Ainsi les débiteurs versent une somme de 550 francs ladite date aux demandeurs. Ces derniers avouent avoir reçu ledit montant. Le 15 chawwal 1356

correspondant au 13 décembre 1937 le dimanche à 10h. Signature des deux notaires.
Sceau et signature du juge de la cour d'Aknoul.